

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 4 mai 2026

N° CM04052026-04
SG/LGa

L'an deux mille vingt-six, le quatre du mois de mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DOLÉ, Maire.

Date de convocation : 28 avril 2026

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 27

Présents : M. D. DOLÉ, Mme M. RANGEARD, M. M. PRAUD, Mme N. GÉMARD, M. K. SERIN, Mme A. VACHÉ, M. R. GAUBERT, M. M. RAUTUREAU, M. JM. BEAUFFRETON, Mme V. DAVIAUD, M. M. CHAIGNEAU, Mme A. BALLERY, M. Y. DURAND, Mme MJ. GABRIEU, Mme C. GABORIT, Mme N. PODEVIN, Mme A. ROSÉ, M. P. SERIN, Mme C. BODIN, M. JC. MARCHAND, Mme I. BROSSET, M. A. GUILLOTEAU, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M. J. LANDA, Mme A. RABILLER, M. T. PELAUD, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M. Charly CHAUVET

Procuration à

M. K. SERIN

Absents :

M. Ludovic SIMONNEAU, M. C. BLANDIN

Secrétaire : Yannis DURAND

OBJET : BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LES HAUTS DU PRIEURÉ » – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

VU l'article L 1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur l'arrêt du Compte Financier Unique ;

VU l'article L 2121-14 du même code précisant que, lors du vote du Compte Financier Unique, le Maire peut assister à la discussion mais qu'il doit se retirer au moment du vote ;

CONSIDERANT que Madame RANGEARD, première Adjointe, a été désignée pour présider la séance lors du vote du Compte Financier Unique 2025 du Budget annexe « Lotissement Les Hauts du Prieuré » et que Monsieur le Maire a quitté la salle ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DONNE acte de la présentation faite du Compte Financier Unique du Budget annexe « Lotissement Les Hauts du Prieuré », laquelle peut se résumer ainsi :

16804 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES HAUTS DU PRIEURÉ	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté N-1		55 490,57 €				55 490,57 €
Opérations de l'exercice						0,00 €
TOTAL		55 490,57 €				55 490,57 €
Résultat de clôture		55 490,57 €				55 490,57 €
TOTAL		55 490,57 €				55 490,57 €
Résultats définitifs		55 490,57 €	0,00 €			55 490,57 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Yannis DURAND
Secrétaire de séance

